

Avis de l'organisme tiers indépendant relatif à la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

SAS YP Yespark
10 rue de Penthievre
75008 Paris

Aux associés,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») accrédité par le COFRAC validation/vérification sous le numéro 3-2190 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que votre entité s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telles que présentées dans les rapports du comité de mission et relatives à la période allant du 08/04/2024 au 31/12/2025, joints aux rapports de gestion en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

Contexte

La SAS Yespark a pris la qualité de société à mission en avril 2024.
Un premier rapport de mission, inclus dans le rapport d'impact 2024-2025, a été rédigé sur la période du 08/04/2024 au 31/12/2025. Il intègre un avis général du comité de mission.
Le périmètre des données vérifiées dans le cadre de cette première vérification couvre les activités de la société Yespark en France, hors Zenpark, société acquise en 2025.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification¹ :

¹ La société a pour raison d'être :

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- le lien entre la raison d'être inscrite dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le lien entre les objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts et l'activité de la société ;
- le suivi de l'exécution de la mission par le comité de mission ;
- les conclusions favorables du comité de mission sur la pertinence des objectifs ;
- la possibilité de vérifier l'exécution des objectifs ;
- le fait que l'entité ait mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts ;
- le fait que l'entité ait atteint les résultats qu'elle a définis à la fin de la période couverte par la vérification, pour l'objectif social et environnemental « Libérer l'espace public du stationnement » retenu en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts.

Nous avons par ailleurs constaté que l'entité n'a pas atteint les résultats des objectifs opérationnels « Optimiser le maximum de foncier souterrain sous-utilisé pour le mettre au service de la ville et de ses habitants, tout en le rendant plus adaptés aux mobilités de demain » lié à l'objectif statutaire « Contribuer à gérer durablement les souterrains » et « Mettre en place les offres et le cadre nécessaire pour encourager et aider nos abonnés à passer à une mobilité plus durable » lié à l'objectif statutaire « Accompagner la transition vers une mobilité décarbonée » en raison de circonstances extérieures à l'entité.

Enfin, l'entité n'a pas atteint les résultats de l'objectif opérationnel « Mettre en place le cadre et les mesures nécessaires pour l'épanouissement du collaborateur et l'encourager dans la mission et raison d'être de Yespark » lié l'objectif statutaire « Faire en sorte que nos collaborateurs soient épanouis dans le cadre de leur mission » sans que l'existence de circonstances extérieures à la société ne le justifie.

Par conséquent,

- la société YP Yespark respecte chacune des conditions de l'article L 210-10 lui permettant de faire état de la qualité de société à mission ;
- la société YP Yespark respecte les objectifs sociaux et environnementaux « Libérer l'espace public du stationnement », « Contribuer à gérer durablement le foncier souterrain » et « Accompagner la transition vers une mobilité décarbonée » qu'elle s'est donnée pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- concernant l'objectif social « Faire en sorte que nos collaborateurs soient épanouis dans le cadre de leur mission », nous n'avons pas été en mesure d'émettre une conclusion.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous formulons les commentaires suivants :

-
- Optimiser l'existant pour faire place à la ville de demain, mobile et durable.
Et pour objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts :
- Libérer l'espace public du stationnement.
 - Contribuer à gérer durablement le foncier souterrain.
 - Accompagner la transition vers une mobilité décarbonée.
 - Faire en sorte que nos collaborateurs soient épanouis dans le cadre de leur mission.

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- La vérification des données a porté sur les quatre indicateurs clés identifiés par l'entité dans son modèle de mission. Les autres données du rapport d'impact 2024-2025, qui ne font pas partie du modèle de mission, n'ont pas été vérifiées.
- La déclinaison de l'objectif statutaire « Contribuer à gérer durablement les souterrains » est partielle. Toutefois, l'entité mène des actions non recensées dans le modèle de mission pour mettre en œuvre cet objectif.
- Le résultat de l'indicateur « nombre de km de voirie libérée » lié à l'objectif statutaire « Libérer l'espace public du stationnement » a atteint 97% de la cible fixée : nous avons donc considéré que le résultat défini était atteint.
- Nous avons relevé que l'entité a dédié des moyens particulièrement importants pour respecter son engagement « Faire en sorte que nos collaborateurs soient épanouis dans le cadre de leur mission ».
- Nous avons constaté un fort alignement entre la stratégie de l'entité et la mission.

Préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les rapports du comité de mission.

Limites inhérentes à la préparation des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement...

Responsabilité de l'entité

Il appartient à l'entité :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce ;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de l'entité ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir son (ses) rapport(s) en s'appuyant sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par l'entité et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ce(s) rapport(s) est (sont) joint(s) au rapport de gestion et présenté à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par l'entité des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, notamment de la norme NF EN ISO/IEC 17029, et des règles déontologiques applicables.

Dispositions réglementaires et textes applicables

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21, A. 210-1 et A. 210-2 du code de commerce, à la norme NF EN ISO/IEC 17029 et à notre programme de vérification² (Programme vérification société à mission Aupeam-A1-v3).

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes, et se sont déroulés d'octobre 2025 à

² Notre programme de vérification comprend les étapes suivantes :

0. Revue de pré-engagement et lettre de mission
1. Réunion de lancement et planification, prise de connaissance
2. Exécution de la vérification : vérification de la cohérence de la mission
3. Exécution de la vérification : analyse du rôle du comité de mission
4. Exécution de la vérification : vérification de l'exécution de la mission (moyens et résultats)
5. Revue des travaux par le signataire, non-impliqué dans l'exécution de la vérification, et décision
6. Avis motivé et restitution de nos travaux

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

février 2026 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons notamment mené 9 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, la direction, des membres du comité de mission, des parties prenantes internes et externes et réalisé une visite sur site.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que l'entité se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de l'entité précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de l'entité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux nous l'avons appréciée au regard d'une part, de son activité et d'autre part, des objectifs opérationnels qu'elles a retenus :

1. Lien entre la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus avec l'activité de l'entité
 - Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de l'entité.
 - Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles dans l'entité (par exemple, procès-verbaux des réunions du conseil, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de société à mission (ou le modèle de mission) et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
 - Nous avons apprécié si la raison d'être et les objectifs sociaux et environnementaux retenus :
 - sont explicites et permettent à un lecteur qui ne connaît pas l'entreprise d'identifier son activité ;
 - permettent de comprendre la contribution de l'entreprise à la société et si l'entreprise est en capacité de maîtriser et d'agir sur ses enjeux sociaux et environnementaux ;
 - se distinguent de ceux des autres sociétés à mission du même secteur ;

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- sont alignés avec le modèle d'affaire de l'entité ; nous avons vérifié notamment que le chiffre d'affaires de l'entité n'est pas déconnecté de sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus et que l'évolution du chiffre d'affaires n'est pas potentiellement sans rapport avec sa raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux retenus voire partiellement contradictoire ;
 - sont exprimés avec des termes précis en lien avec l'activité de l'entreprise et non avec des termes génériques.
2. Cohérence et articulation de la raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux au regard des objectifs opérationnels retenus
- Nous avons apprécié si :
 - les objectifs statutaires sont cohérents avec la raison d'être, s'ils constituent des leviers pour l'accomplir ou des engagements sur la façon de l'accomplir ;
 - les objectifs opérationnels contribuent à l'atteinte de l'objectif statutaire (ou au respect de l'engagement correspondant) et s'ils sont indispensables pour l'atteindre ;
 - l'atteinte des objectifs opérationnels apportera une preuve convaincante de l'atteinte de l'objectif statutaire ou du respect de l'engagement correspondant ;
 - les objectifs opérationnels sont vérifiables et si les mesures retenues sont cohérentes avec eux.
 - Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de l'entité, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous avons vérifié l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par l'entité à la fin de la période couverte par la vérification, nous avons apprécié si l'entité a mobilisé les moyens adéquats au regard de ses ressources et du plan d'action défini et si les objectifs opérationnels sont cohérents avec les valeurs attendues des trajectoires définies par l'entité sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- Prise de connaissance :
 - nous avons pris connaissance des documents établis par l'entité pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
 - nous avons échangé avec le comité de mission sur son appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux et, le cas échéant, avec les parties prenantes pour les objectifs qui les concernent. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- Moyens mobilisés :
 - par entretien avec l'organe de direction de l'entité, nous avons apprécié les moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
 - nous avons apprécié, au regard de l'évolution des affaires sur la période, l'adéquation de ces moyens et de ceux visant spécifiquement au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires ;
- Sincérité des indicateurs de performance :

Référence de l'avis : AM-YP Y-2025-12

SAS à capital variable au capital minimum de 8000€ · société à mission
Siège social : 24 rue Cécille Dinant 92140 Clamart · contact@aupeam.fr
Immatriculée au RCS Nanterre : 950818278 · TVA intracommunautaire : FR96950818278

- nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs de performance cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer leur positionnement sur les trajectoires définies ;
- nous avons apprécié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de l'entité au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications sur site et au siège de l'entité et couvrent 100% des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de l'entité et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.
- dans le cas où un ou des objectifs sociaux et environnementaux ne sont pas atteints, nous avons pris connaissance des raisons le justifiant, présentées dans le rapport du comité de mission. Au regard du contexte de la société, nous avons apprécié si ces raisons sont liées à des circonstances exceptionnelles, extérieures à l'entité, ne pouvant pas être anticipées au moment où les objectifs opérationnels ont été définis.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée³ sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

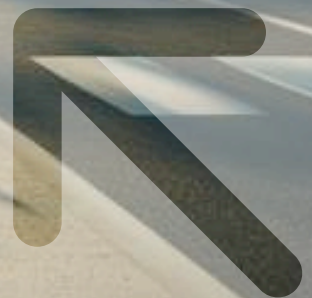
Clamart, le : 09/02/2026

L'Organisme Tiers Indépendant, Aupeam
Marie Sabadie-Benoît, directrice associée

³ L'assurance modérée est le niveau d'assurance requis pour la vérification des objectifs sociaux et environnementaux des sociétés à mission.

Notre rapport d'impact

2024 - 2025





L'année 2024 a marqué une étape majeure pour Yespark : nous sommes devenus entreprise à mission.

Ce choix, mûrement réfléchi, s'inscrit dans la continuité de notre engagement depuis la création de Yespark : contribuer à des **rues plus fluides, plus durables**, et un foncier souterrain mieux pensé.

Nous sommes partis d'un constat simple, mais structurant : **la voiture individuelle passe la grande majorité de son temps à l'arrêt**, mobilisant une part considérable de l'espace public.

Dans le même temps, les parkings privés restent sous-utilisés, alors que l'espace en surface est de plus en plus rare et convoité.

Notre approche repose sur un principe d'optimisation, plutôt que d'extension. Nous croyons que **80 % de la ville de demain existe déjà** — et que le véritable levier d'action réside dans une meilleure utilisation de ce foncier existant.

Depuis nos débuts, nous avons fait le choix d'une **solution numérique, simple et accessible**, pour connecter les conducteurs à des places disponibles en dehors de la voirie.

Nous accompagnons ainsi les bailleurs, les entreprises et les collectivités dans une transition pragmatique, en mettant en mouvement des espaces jusque-là invisibles.

Devenir entreprise à mission est un acte fort. Cela signifie assumer publiquement une raison d'être, formaliser des engagements concrets, suivre des **indicateurs de progrès**, et accepter une évaluation extérieure.

Ce premier rapport de mission, élaboré avec l'appui de notre Comité de mission, illustre cette **démarche de transparence**. Il revient sur les engagements pris en 2024 et les actions menées en 2025, nos projets engagés, nos résultats obtenus, et les perspectives qui s'ouvrent.

Je remercie chaleureusement les membres du Comité de mission pour la **qualité de leurs analyses** et de leurs **recommandations**. Je tiens également à saluer toutes les équipes Yespark, dont l'engagement quotidien donne vie à notre mission.

Ce rapport est à la fois un point d'étape et un point de départ : celui d'un Yespark encore plus aligné avec ses valeurs, plus **ambitieux dans son impact**, et toujours tourné vers une ville mieux utilisée.



Thibaut Chary

Co-fondateur et CEO de Yespark.

Sommaire



- Être une entreprise à mission nous engage. 4
- Optimiser l'existant pour faire place à la ville de demain, mobile et durable. 7
- Notre modèle de mission. 13
- Notre comité de mission. 17
- Où en sommes-nous dans notre mission ? 21
- Se dépasser chaque jour pour aller plus loin que nos 4 engagements. 42
- Notre impact en 2024, en chiffres, en graphiques et en images. 49
- Notre feuille de route concrète et engagée pour 2025 et au-delà ! 55



Nous vous confions ce rapport de mission !

Nous l'avons conçu pour vous éclairer sur nos **engagements**, nos **réussites**, nos **doutes**, nos **ajustements** et vous présenter notre **trajectoire de transformation** pour les années à venir.

1. Être une entreprise à mission nous engage.



Un statut pour allier **impact** et **performance**, en toute **transparence**.



Le statut de société à mission, créé par la loi PACTE (2019), permet à une entreprise de **formaliser son engagement social et environnemental** dans ses statuts.

Concrètement, cela implique :



Une raison d'être inscrite dans les statuts.



Des objectifs de mission concrets, alignés avec l'activité.



Un suivi indépendant via un Comité de mission.



Un contrôle régulier par un organisme tiers indépendant (OTI).

→ Ce statut nous engage à mesurer, suivre et rendre compte de nos avancées chaque année.

Les 6 étapes pour devenir (et rester) entreprise à mission :

1

Définir une raison d'être :

Une intention claire, alignée avec l'intérêt général.

2

Fixer des objectifs statutaires :

Concrets, mesurables, en lien avec l'activité.

3

Modifier les statuts de l'entreprise :

Pour intégrer la mission officiellement.

4

Constituer un Comité de mission :

Indépendant, pluridisciplinaire, engagé.

5

Produire un rapport de mission annuel :

Avancées, limites, recommandations.

6

Se soumettre à un contrôle :

Par un organisme tiers indépendant (OTI) tous les 2 ou 3 ans.



Qui sommes-nous ?



Un coup d'œil dans le rétroviseur.

Yespark a été fondé en **2014** par **3 jeunes ingénieurs** boulimiques de problèmes à résoudre qui se sont rendu compte que des milliers de places de parkings dormaient dans les sous-sols des villes alors que le stationnement en surface était un enfer.

Yespark s'est alors tourné vers les **bailleurs sociaux** possédant des centaines de milliers de **places vacantes**. En optimisant l'usage de ces places, Yespark leur a proposé un complément de revenus de **89,2 millions** en 10 ans. Avec la demande croissante des automobilistes, les places se sont rapidement louées. Yespark est rapidement devenu un succès auprès des automobilistes et de tous les bailleurs.

**89,2
millions d'€**

somme reversée à
nos partenaires
bailleurs sociaux en
10 ans.

30% du trafic

en ville est lié à une recherche de stationnement. Fait peu étonnant quand on sait que 18 millions d'actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail tous les jours et que 120 000 places de stationnement sont ou seront supprimées des villes à horizon 2026.

2. Optimiser l'existant pour faire place à la ville de demain, mobile et durable.





Notre raison d'être.



Thibaut

Guillaume

Charles

Dans cet écosystème en mutation, Yespark s'engage.

Depuis 2014, Yespark s'engage à résoudre les **problématiques** de stationnement en rendant les places souterraines vacantes **accessibles** au plus grand nombre.

Yespark en 2025, c'est aussi :



+300

Bailleurs
accompagnés.



+100

Collaborateurs
engagés.



100.000

Places
optimisées.



500.000

Usagers tous
les ans.

En 2024, Yespark met le cap sur **l'impact** et devient **Entreprise à mission**.



Nous ancrons notre stratégie dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies :



"Nous avons pris conscience de notre capacité d'impact positif sur la ville."



Accompagner

Les villes à réduire leurs gaz à effet de serre.

70% des gaz à effet de serre sont générés par les villes.



Réduire

la surexploitation des matières premières.

Plus de **100 milliards de tonnes de matières premières** sont extraites chaque année dans le monde et seulement **8% sont recyclées** ou réutilisées.



Dès le jour 1, Yespark a été créé dans l'objectif d'avoir de **l'impact** dans le quotidien des citadins. Depuis, au-delà du service rendu aux bailleurs sociaux, nous avons pris conscience de notre capacité **d'impact positif sur la ville** qui nous entoure.

En 2022, nous avons formalisé nos convictions, déjà largement partagées par les Yesparkeurs : ce qui nous anime au quotidien, c'est **l'optimisation de l'existant pour faire place à la ville de demain, mobile et durable**.

**"Nous contribuons
à libérer des km
de voirie et
d'espace public"**

Comment faire place à une ville plus mobile ?

En réduisant l'empreinte de la voiture en surface, nous contribuons à libérer des kilomètres de voirie et d'espace public.

En réduisant l'engorgement de la circulation en permettant aux automobilistes de se garer plus facilement.

En facilitant le développement de l'autopartage grâce à des solutions aussi adaptées qu'intégrées.

En favorisant l'essor des mobilités douces grâce à des solutions de stationnement pour la mobilité d'aujourd'hui et de demain.

En aidant au report modal grâce à des solutions de Parkings Relais à proximité des hubs de transports.

Comment faire place à une ville plus durable ?

**"Faire respirer la voirie
grâce aux solutions
alternatives de
stationnement"**

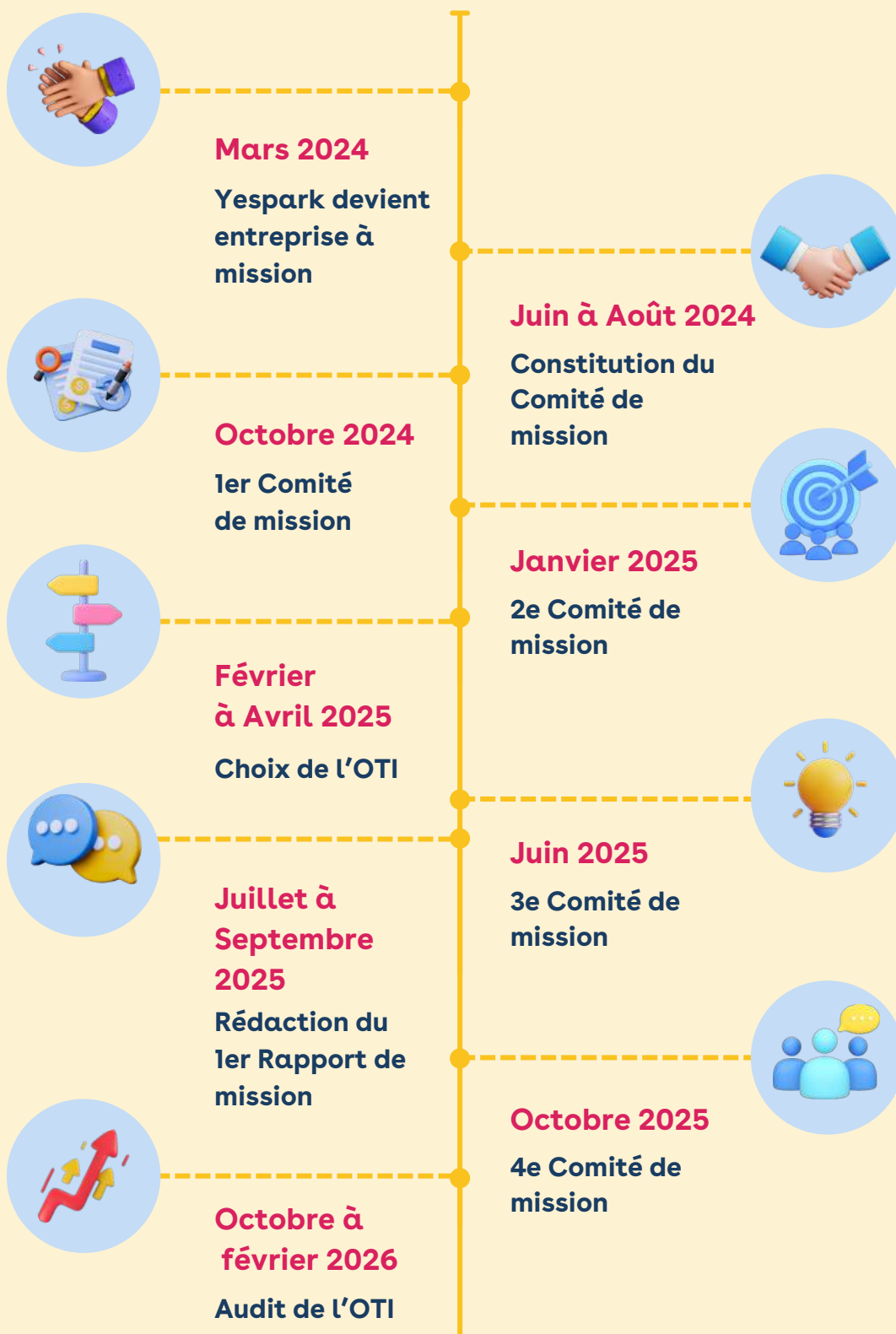
En optimisant les espaces existants et en évitant le recours au béton grâce à notre capacité à trouver des places vacantes auprès des propriétaires.

En aidant à la décarbonation et à la respirabilité de l'air des villes grâce à nos solutions de recharge qui facilitent le passage à l'électrique.

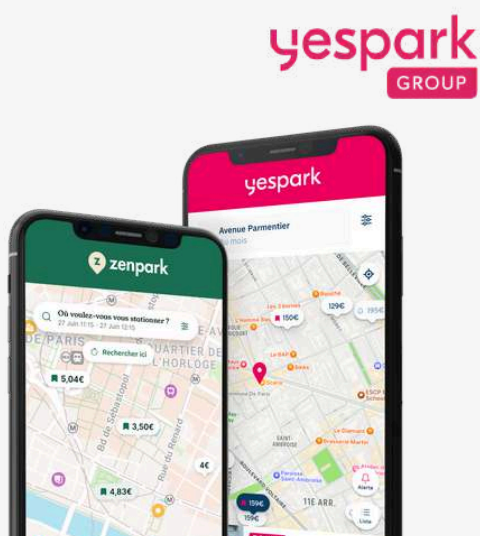
En favorisant la décongestion urbaine et l'utilisation des transports en commun grâce à des parkings relais à proximité des principales infrastructures de transport.

En rendant applicables les politiques des villes qui visent à libérer et faire respirer la voirie grâce aux solutions alternatives de stationnements sécurisés que nous proposons aux résidents des villes.

Coup d'accélérateur pour nos **10 ans** :
nous avons formalisé notre impact
en devenant **entreprise à mission**.



En 2025, Yespark devient Yespark Group.



Yespark Group

Un an plus tard, Yespark rachète Zenpark, pionnier de la réservation courte durée, pour devenir Yespark Group, leader français du parking connecté.

Le Groupe Yespark répond désormais à l'ensemble des besoins de stationnement des automobilistes, de la **courte à la longue durée**, mais aussi aux besoins d'optimisation des propriétaires de parking, au service d'une **ville toujours plus mobile et plus durable**.

Qui est Zenpark ?

Depuis 2013, Zenpark répond aux besoins de stationnement de **courte durée au cœur des villes**, avec plus d'un millier de réservations de places de parking chaque jour. Pionnière du secteur, la plateforme a également déployé une **solution de mutualisation** du stationnement pour les parkings à **mixité d'usage** (habitation, bureaux, commerces).



1 million

d'automobilistes, motards et cyclistes empêchés de tourner en rond chaque année.

120 millions d'euros

à nos partenaires dont 89,2 millions à des bailleurs sociaux

100 000 places

optimisées dans 900 villes.

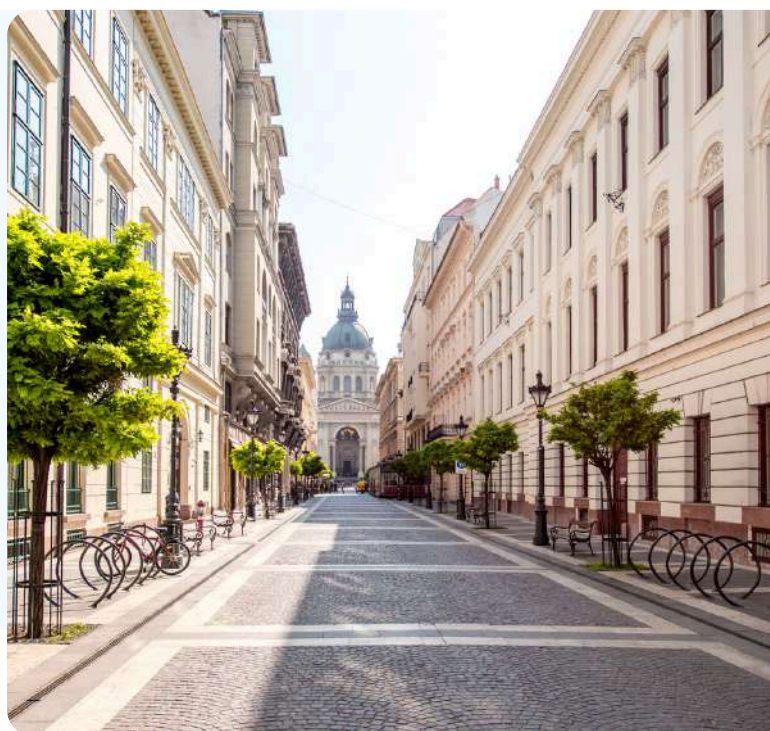
3. Notre modèle de mission.



Notre modèle de mission.



La formalisation de nos **engagements** et le rapprochement avec Zenpark interviennent dans un contexte **d'urbanisme favorable**, partout en France. L'avènement de la libération de l'espace public et de la ville du quart d'heure, l'intensification de la suppression des places en voirie sont autant de transformations qui placent le stationnement et la mixité d'usage des bâtiments au cœur des **enjeux** pour les **villes de demain**.



Grâce à nos parkings partagés et mutualisés, et forts de nos innovations respectives, le Groupe Yespark répond aujourd'hui à de nombreux besoins et usages de mobilités des citoyens : installation de hubs pour véhicules électriques avec **1 000 bornes de recharge disponibles**, transformation de places de voiture en centaines de places vélos, mise en place de solutions intégrées avec les acteurs de la mobilité partagée (**900 places autopartage**, vélo libre-service) et près de **500 parkings à usage relais** proches des gares et transports.



4 objectifs statutaires pour garder le cap.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Optimiser
l'existant pour
faire place à
la ville de
demain, mobile
et durable.



✓ Engagement n°1

Libérer **l'espace public** du stationnement.

✓ Engagement n°2

Contribuer à gérer durablement le **foncier souterrain**.

✓ Engagement n°3

Accompagner la transition vers une mobilité **bas carbone**.

✓ Engagement n°4

Faire en sorte que nos collaborateurs soient **épanouis** dans leur mission.

Avec ces objectifs, nous avons souhaité tisser un engagement envers chacune de nos parties prenantes :



La ville

Libérer l'espace public du stationnement.



L'environnement

Accompagner la transition vers une mobilité décarbonée.



L'immobilier

Contribuer à gérer durablement le foncier souterrain.



Les collaborateurs

Faire en sorte que nos collaborateurs soient épanouis dans leur mission.



En plus d'être inscrits dans nos statuts, ces quatre engagements sont mesurés grâce à un objectif **social** et **environnemental** fixé pour chacun d'eux. Nous nous donnons pour mission de poursuivre ces objectifs et de les évaluer trimestriellement par le **Comité de Mission**.

Nos engagements en 4 chiffres clés.



✓ Engagement n°1. Libérer l'espace public du stationnement.

En réduisant **l'empreinte** de la voiture en surface, nous contribuons à libérer des kilomètres de **voirie** et **d'espace public**.

Objectif n°1 :

221 km

de voirie libérée.

✓ Engagement n°2. Contribuer à gérer durablement le foncier souterrain.

En optimisant les **espaces existants** et en évitant le recours au **béton** grâce à notre capacité à trouver des places **vacantes** auprès des propriétaires, nous participons à l'optimisation du **foncier souterrain**.

Objectif n°2 :

79 000

places commercialisées.

✓ Engagement n°3. Accompagner la transition vers une mobilité bas carbone.

En favorisant l'essor des **mobilités douces** grâce à des solutions de stationnement adaptées à la mobilité d'aujourd'hui et de demain pour les particuliers et les professionnels.

Objectif n°3 :

7 %

de MB abonnements bas-carbone

✓ Engagement n°4. Que nos collaborateurs soient épanouis dans leur mission.

En créant un environnement de travail **optimisé** et **conforme** aux meilleures pratiques RH, incluant **diversité, inclusion, montée en compétences** et **écoute** de nos collaborateurs.

Objectif n°4 :

8,5/10

de score NPS.



Pour chacun de ces engagements, nous avons formalisé des **objectifs stratégiques et quantitatifs** qui engagent l'ensemble de nos collaborateurs.

4. Notre comité de mission.



Le rôle et les attentes du Comité de Mission Yespark.



Constitué à l'été 2024, notre Comité de mission est un organe de gouvernance indépendant essentiel pour une entreprise à mission. Le comité est chargé de :

- ✓ Questionner la stratégie et challenger les orientations.
- ✓ Explorer des voies nouvelles en matière d'impact environnemental, sociétal et humain.
- ✓ Proposer des leviers d'amélioration cohérents avec nos engagements.

Son fonctionnement repose sur un cadre de confiance qui s'appuie sur une charte de fonctionnement et de déontologie.



Maître mot
du Comité

« Aidez-nous à sortir de notre zone de confort. »

Regard du Comité de mission

Ce qui m'a frappé chez Yespark, c'est la **cohérence** entre le modèle **économique**, l'impact **environnemental** et la **vision long terme**.

Dans un contexte urbain sous pression, où l'espace devient une **ressource critique**, l'optimisation de l'existant est plus qu'une stratégie : c'est une **nécessité collective**.

Yespark l'a compris très tôt. Son approche repose sur une idée simple mais puissante : mieux utiliser ce que nous avons déjà, plutôt que construire plus.

Avec mon parcours dans l'immobilier durable, les low-tech, la RSE et la formation aux enjeux de transition, j'ai vu trop souvent des projets pleins de promesses mais déconnectés des contraintes réelles ou des usages. Ici, c'est l'inverse.

La mission est ancrée dans l'opérationnel, portée par une équipe lucide, structurée, et ouverte à la discussion.

En tant que membre du Comité de mission, j'ai trouvé un cadre exigeant, stimulant, utile. Ce premier rapport de mission montre que **l'ambition ne s'arrête pas à la déclaration**. Elle se mesure, se suit, s'ajuste.

Yespark ne se contente pas d'être "à mission". **Elle s'en donne réellement les moyens**.



Adrien Sanchez

Membre du Comité de mission de Yespark.
Enseignant et Expert en transition environnementale et bâtiment durable, cofondateur d'En'Tropie.

Un comité aligné avec notre mission.

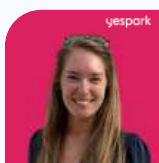


Notre Comité :

- ✓ Réunit des **profils complémentaires** et experts sur nos parties prenantes.
- ✓ Offre un **cadre de dialogue structuré** entre les expertises terrain, les enjeux stratégiques et les réalités opérationnelles.
- ✓ Contribue à **renforcer la cohérence et l'ambition** de Yespark dans sa mission.



MEMBRES PERMANENTS



Anne-Laure Versaevel

Responsable marketing stratégique et communication.

- **Économie inclusive**
- **Communication stratégique et innovations à impact**



Charlène Grison

Directrice des Ressources humaines

- **Ressources humaines**
- **Vision business**



Estelle Coudard

Directrice des Affaires Publiques et Relations Presse et de l'Impact.

- **Collectivités territoriales**
- **Influence institutionnelle**



Adrien Sanchez

Ex-Responsable RSE et ingénierie chez Bouygues Bâtiment Ile-de-France.

- **Innovation dans le bâtiment**
- **Développement durable**



Camille Folliot

Directrice Générale de Logeis.

- **Logement social**
- **Vision business**



Laure Ménétrier

Directrice générale d'Ecov.

- **Mobilités durables**
- **Collectivités territoriales**



INVITÉS PERMANENTS



Blaise Martina

Manager service Yespark ReCharge.

- Bornes de recharge
- Expérience client



Thibaut Chary

Cofondateur et Co-CEO de Yespark.

- Mobilités durables
- Vision business

“Depuis sa création, le Comité de Mission Yespark joue un rôle structurant. Il nous aide à garder le cap sur notre raison d’être, en apportant un regard extérieur exigeant, mais toujours constructif. Grâce à la diversité des profils et à la qualité des échanges, il nous permet de mieux questionner nos pratiques et d’enrichir notre stratégie d’impact. Il contribue activement à faire évoluer notre positionnement sur des sujets clés, comme la mobilité durable ou la valorisation du foncier urbain.”





5. Où en sommes-nous dans notre mission ?

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°1 :

Libérer l'espace public du stationnement.



Notre 1er engagement

Où en sommes-nous dans notre mission ?



Objectif 2025

DE VOIRIE LIBÉRÉE
215 sur 221 km



Notre ambition

Yespark agit pour une ville durable en ré-utilisant les parkings privés vacants afin de **libérer l'espace public** et **éviter l'artificialisation des sols**. Cet engagement, au service des collectivités et des citoyens, incarne sa mission : **optimiser l'existant** pour accompagner la transformation urbaine.



Les experts Yespark

Grâce à l'expertise de notre Comité en matière **d'affaires publiques**, avec Estelle Coudard et Laure Ménétrier, le Comité apporte une **connaissance fine** des dynamiques territoriales et des **attentes des collectivités**, autant de clés pour dialoguer avec les **acteurs publics** et faire reconnaître **l'impact urbain** de Yespark.



Bonne nouvelle

En 2024, nous avons permis de libérer 198 km de voirie.

En réorientant l'usage de **milliers de places vacantes** vers des abonnés longue durée, nous avons permis de **libérer 18 km de voirie** supplémentaire en 2024.

Comment avons-nous fait ?

- Déploiement d'une offre courte durée (dès 4h), **complémentaire à l'abonnement mensuel**, pour capter les usages ponctuels et diminuer la pression en voirie.
- Communication renforcée sur le sujet : mise en avant de la métrique **"km de voirie libérés"** dans nos outils internes et supports commerciaux.

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°1 :

Libérer l'espace public du stationnement.



Cap sur 2025 !

Et en 2025, où en sommes-nous ?

Nous avons permis de libérer 215 km de voirie, l'équivalent d'un Paris - Le Mans !

À Paris intra-muros, ce sont **80 km de voirie qui sont libérés**, soit 2 fois le tour du périphérique parisien. Cela représente **22% des objectifs** d'Anne Hidalgo de suppression de places en voirie.*



* Sur les 70 000 places supprimées entre 2020 et 2026, **cela représente 350 km libérés.**



Le regard du Comité

- Le linéaire libéré est une métrique puissante mais peu connue : elle mérite d'être mieux partagée auprès des mairies et décideurs publics.
- Ce sujet est très porteur politiquement, mais encore sous-exploité en termes de reconnaissance institutionnelle et partenariats territoriaux.

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°2 :

Gérer durablement le foncier souterrain.



Notre 2ème engagement

Où en sommes-nous dans notre mission ?



Objectif 2025

**NOMBRE DE PLACES
COMMERCIALISÉES :
71 000 sur 79 000**



Notre ambition

Yespark valorise le foncier urbain existant en **remettant en usage des parkings vacants**, pour éviter l'artificialisation et favoriser une ville plus sobre, prête à accueillir les usages et les mobilités de demain.



Les experts Yespark

Camille Folliot (Logéïs) offre une vision opérationnelle du **logement social et du foncier partagé**, tandis que Adrien Sanchez (ex-Bouygues Construction) éclaire les enjeux de sobriété foncière et de transformation du **bâti existant**, piliers de la stratégie Yespark. Anne-Laure Versaevel, **spécialiste de l'innovation marketing à impact**, contribue à traduire ces offres complexes en propositions de valeur lisibles et engageantes, au service d'une adoption large.



Bonne nouvelle

En 2024, nous avons commercialisé 71 000 places.

Comment avons-nous fait ?

- La valorisation des parkings en les adaptant aux **mobilités de demain** : bornes IRVE, places deux-roues, places vélos, vélos cargo.
- Des **datas RSE disponibles** sur l'interface partenaire : nombre de kilomètres libérées, m3 de béton économisé, nombre de bornes, nombre de places vélos.
- Des **baux spécifiques** pour permettre l'ouverture des parkings aux nouveaux usages de la ville.
- Un travail avec les pouvoirs publics pour mettre un **cadre juridique clair** pour la location de places à des extérieurs dans l'immobilier de bureau.

Pleins phares sur le nouvel arrêté au service de la gestion durable :



Arrêté du 18 mars 2025 modifiant l'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité **contre les risques d'incendie et de panique** dans les établissements recevant du public (ERP).

AVANT :

Depuis 2020, il existait un cadre réglementaire clair pour les **parkings de logements** : faire rentrer des « usagers extérieurs » dans le parking du logement ne faisait pas tomber dans le champ de « l'ERP » le bâtiment et son parking.

Ce cadre excluait les **parkings de bureaux**, bloquant de nombreuses possibilités de commercialisation de parkings vacants d'immeubles de bureaux.

MAINTENANT :

Des discussions ont été tenues pendant plus de 2 ans avec les **Ministères de l'Intérieur et du Travail** afin de mettre un cadre réglementaire.

Le nouvel arrêté publié le 18 mars 2025 vient clarifier la situation et **permettre l'optimisation de ces espaces vacants**.

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°2 :

Gérer durablement le foncier souterrain.



En 2025 cap sur Yespark Relais.



RELAIS
Avec Yespark Relais, capitalisez sur vos parkings situés à proximité des hubs de transport.



Saviez-vous que **30% des bouchons en ville** sont provoqués par les **automobilistes à la recherche d'un stationnement**.



Qu'est ce que c'est ?

En 2 mots, les parkings Yespark Relais sont des **parkings situés à 400m des transports en commun** (<10 min de temps de trajets) pour permettre aux utilisateurs de laisser leur véhicule en dehors des villes et de **se déplacer plus facilement**, à moindre coût.



Bénéfices pour l'impact :

Yespark Relais propose des **parkings près des transports** pour réduire les bouchons, faciliter les déplacements, **diminuer** l'usage de la voiture et réduire les **gaz à effet de serre**.



En 2025, nous avons lancé le programme Yespark Relais :

Structurer une offre Relais 2024

- Identification de **500 parkings Relais** - à moins de 10 minutes à pied d'une gare ou d'un hub de transport.
- Lancement des premiers tests de **formules d'abonnement adaptées** aux usages intermodaux (offre 5j/7).
- Suivi mensuel du **remplissage des parkings Relais**.

Assurer sa visibilité : 1ER SEMESTRE 2025

- Création d'une page web dédiée, amélioration du SEO et travail UX sur la lisibilité de l'offre.
- Développement de la **signalétique "Relais"** dans les parkings sélectionnés.
- Lancement d'une campagne d'information et de référencement croisé dans les outils de mobilité (plans, apps, web).

Consolider et pérenniser : 2025

- Premiers échanges structurés avec Île-de-France Mobilités pour une intégration future dans **l'écosystème des mobilités partagées**.



Le regard du Comité

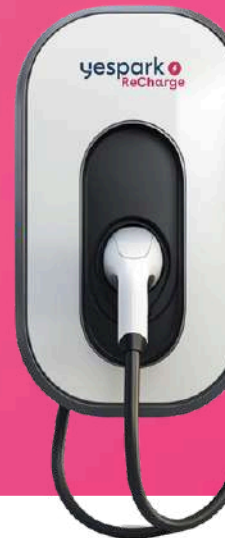
Le Comité de Mission a salué l'ambition stratégique du chantier Yespark Relais, en parfaite cohérence avec cet engagement. Il recommande de :

- Clarifier la proposition de valeur de **l'offre Relais**, pour en faciliter la compréhension par les usagers (positionnement, bénéfices, conditions)
- Poursuivre le **dialogue avec les collectivités** et autorités organisatrices de mobilité (AOM), pour faire reconnaître l'apport des parkings relais privés dans la **chaîne intermodale**.
- Veiller à ce que la logique d'intermodalité soit **visible et mesurable**, via des indicateurs partagés et un retour d'expérience usager
- Accélérer les tests de **tarification souple**, en particulier sur les horaires de semaine, pour mieux répondre aux usages pendulaires.

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°3 :

Accompagner la transition vers une mobilité plus durable.



Notre 3ème engagement

Où en sommes-nous dans notre mission ?

Yespark ReCharge, une offre qui fait la place belle au stationnement des véhicules bas carbone.



Objectif 2025

% DE NOTRE MARGE BRUTE RÉALISÉE SUR LES MOBILITÉS BAS CARBONE*

5 % sur 7 %

(*Les mobilités bas carbone incluent les abonnements autopartage, vélo, logistique du dernier kilomètre, cyclo-logistique, véhicule électrique privé).

Notre ambition

Saviez-vous que **87%** des Français constatent un manque de bornes de recharge sur le territoire et considèrent qu'il s'agit d'un motif rédhibitoire au passage au **véhicule électrique** (Etude Ovo Energy avec Ifop) ?

Nous souhaitons apporter la solution la plus adaptée et économique pour la transition vers l'électrique en équipant les places vacantes de **bornes privatives** adaptées aux usages des particuliers et des professionnels.



Les experts Yespark

Blaise Martina (Yespark Recharge) pilote les solutions de recharge électrique, directement liées à la mobilité électrique des usagers.

Yespark ReCharge c'est aujourd'hui 1000 bornes de recharge installées et commercialisables et 80 tCO2 évitées chaque mois.



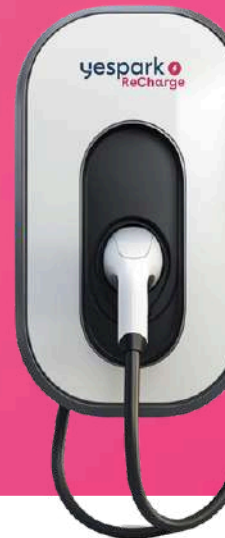
Bénéfices pour l'impact

Facilite le passage à l'électrique et aide à la décarbonation et à la respirabilité des villes.

Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°3 :

Accompagner la transition vers une mobilité plus durable.



En 2025, Yespark lève le frein sur la recharge.

En 2025, Yespark lève le frein sur la ReCharge :

- Contractualisation avec **trois nouveaux partenaires** tertiaires pour agrandir notre parc existant.
- Lancement de la réservation **courte durée** sur les bornes de recharge avec 100 réservations / mois.
- **45% de remplissage** sur nos places avec borne.



Et du côté des professionnels ?

- La transition des flottes d'entreprise vers l'électrique s'accélère d'après l'Initiative EV100 qui promet un total de véhicules électriques à **5,75 millions d'ici à 2030**.
- Pour faire du stationnement **un atout à la transition des flottes**, nous proposons des solutions sur mesure, adaptées à toutes les flottes :



Bornes de recharges
privatives



Hubs multi mobilités



Places adaptées à la
logistique du dernier km.



Armoires de recharge
pour batteries.



Une infrastructure sur mesure :

Nous déployons pour nos clients des infrastructures adaptées aux besoins de leur flotte et de leurs équipes.



Pleins phares sur... Créteil Habitat :

Alors que Créteil Habitat faisait face à une **vacance parking de 76%**, Yespark a identifié un **besoin urgent** de la part de son client Transpack pour **38 places utilitaires avec bornes privatives**.



Sur demande de Transpack et sur validation de Créteil Habitat, Yespark a installé 18 bornes de recharge.

Aujourd'hui, ce partenariat tripartite, c'est :

- **100% d'occupation sur les places avec bornes**
- **71 places louées dans ce parking, dont 38 avec bornes**



Nous comptons sur **l'attractivité du parking** dans ce format, pour capter de **nouveaux clients**, notamment des sociétés de transport et de livraison de colis, qui sont en recherche de **nouveaux sites de stationnement électrifié** pour leur flotte, en réponse à leur engagement dans une démarche de **transition écologique**.

RAPPORT D'ACTIVITÉ, CRÉTEIL HABITAT.





Nous avons à cœur de faciliter le stationnement de tous les professionnels qui œuvrent pour l'essor des nouvelles mobilités.

- ➔ **En facilitant le développement de l'autopartage**, grâce à des solutions de partage de place adaptées à une clientèle ponctuelle, en interfaçant notre solution à leurs applications pour ouvrir le parking en un clic.
- ➔ **En favorisant l'essor des mobilités douces**, grâce à la création de hubs de remisage et de stationnement, avec accès temporaires pour les techniciens de maintenance et les clients.



Le Comité recommande de :

- Renforcer notre offre **professionnelle ReCharge** pour clarifier notre offre et adresser les besoins des flottes **bas carbone**.
- Clarifier nos **indicateurs de mesure** pour cet engagement.



Où en sommes-nous dans notre mission ?

ENGAGEMENT N°4 :

Créer les conditions de l'épanouissement des collaborateurs.

Notre 4ème engagement

Où en sommes-nous dans notre mission ?

L'humain au cœur de nos valeurs depuis le 1er jour.



Objectif 2025

ÉPANOUISSEMENT DES
COLLABORATEURS

7,7/10 sur 8,5/10



Notre ambition

Travailler chez Yespark c'est avoir un **impact positif** sur **l'environnement et la société**, quel que soit son métier. Cette prise de conscience est clé pour atteindre les objectifs business de demain. Yespark est reconnu pour son **cadre de travail bienveillant** alors que Yespark évolue rapidement et fait face à de nouveaux défis.



Les experts Yespark

Charlène Grison (DRH Yespark) apporte son regard sur les **enjeux humains, RH et managériaux**, essentiels pour faire vivre la mission en interne, en cohérence avec les attentes des collaborateurs.



Bonne pratique

Tous les deux mois, nous sollicitons nos collaborateurs !

Afin de recueillir leurs feedbacks sur le trimestre écoulé et **identifier des pistes d'amélioration** de nos politiques internes. Ces sondages sont bien évidemment **anonymes**.



Engagement de nos collaborateurs en 2025

9,3/10 Note moyenne accordée par nos collaborateurs en mars 2025.



Ce que nous avons déjà mis en place :

1 Valoriser et faire évoluer nos Yesparkeurs.

➔ Chez Yespark, nous avons à cœur de former tous nos collaborateurs sur leur métier et leurs missions. Nous récoltons leurs **envies et besoins en formation** directement auprès du collaborateur et de son manager lors des entretiens annuels, semestriels et professionnels, mais également tout au long de l'année.

Les thématiques de formation sont variées :

- Management - pour accompagner les nouveaux managers.
- Gestion de projets et des priorités.
- Formations métiers.
- Formation obligatoires (habilitation électrique, sauveteur secouriste au travail, etc.).
- Formations internes, dispensées par des collaborateurs experts sur des sujets.



472 heures

En 2023, 49 salariés (soit **+50%** des effectifs) ont suivi au moins une formation, pour un total de **472 heures** et un montant investi de **32 250€**.

612 heures

En 2024, nous avons rehaussé nos ambitions pour un budget de **60 000€** en formation à nos collaborateurs, soit **7 fois** le montant imposé par la réglementation :

54 salariés (soit **64%** des effectifs) ont suivi au moins une formation, pour un total de **612 heures** et un montant investi de **32 502€**. L'action de formation collective a été réalisée pour un total de 6 heures (14 collaborateurs et un montant investi de 1 800€).



En 2025, nous stabilisons un **budget de 60 000€** en formation à nos collaborateurs et avec pour objectif de développer en interne une **académie de formation**, avec un programme de mentoring/coaching pour **favoriser le partage** entre pairs et **capitaliser sur les compétences** dans l'organisation, en plus du programme de **formation externe**.



Ce que nous avons déjà mis en place :

2

Prendre le virage vers la mobilité durable de nos collaborateurs.



→ Nous subventionnons nos collaborateurs utilisant leur propre vélo à hauteur de **200 euros par an**. Cette subvention, en plus d'encourager l'usage du vélo et de promouvoir la santé chez nos collaborateurs, leur permet de :

- Compenser les frais liés à l'entretien ou l'équipement (casque, antivol, éclairage...);
- Gagner en liberté et flexibilité dans les trajets du quotidien.



Ce que nous avons déjà mis en place :

3 Accompagner les parents à mieux vivre leur parentalité chez Yespark.

→ Chez Yespark, nous encourageons un environnement de travail où les collaborateurs-parents peuvent mieux concilier leurs vies professionnelle et familiale en :

- **Accompagnant les pères et les mères** dans l'équilibre de leur rythme de vie.
- Prévenant les discriminations et favorisant l'égalité entre tous nos collaborateurs, parents et non-parents, en **empêchant** que la parentalité ne devienne **un frein à l'épanouissement** au travail et à l'avancement de carrière.



NOS ACTIONS CONCRÈTES :

- ✓ **Congé maternité** : Le maintien d'une rémunération variable pendant le congé maternité et le maintien de la rémunération sans condition d'ancienneté dès la période d'essai validée.
- ✓ **Second parent** : Le maintien de salaire pour le second parent et un congé permettant de se rendre à l'ensemble des examens obligatoires de grossesse (absence rémunérée).
- ✓ **Procréation Médicalement Assistée (PMA)** : Yespark autorise le second parent à se rendre à l'ensemble des examens obligatoires de grossesse (absence rémunérée).
- ✓ **Adoption** : Yespark autorise et rémunère les absences de ses collaborateurs postulant à l'adoption pour les rendez-vous obligatoires ayant cours sur le temps de travail.
- ✓ Rémunération pendant **les congés pour enfant malade** : En cas de maladie des enfants, nous rémunérons les 3 jours à 5 jours de congés non rémunérés prévus par le Code du travail.
- ✓ **Allaitement** : Mise à disposition prioritaire d'une salle adaptée pour les mamans qui ont besoin d'un espace calme pour exprimer leur lait, ainsi que d'un espace réfrigéré dédié.



Ce que nous avons déjà mis en place :

4 Nos collaborateurs en parlent mieux que nous.

→ Parce que ce sont eux qui en parlent le mieux, voici les retours de **nos collaborateurs** sur ces deux dernières années.

'GLASSDOOR'

4,8/5 ★★★★★

Avis sur Yespark Group - Paris

94% recommanderaient cette entreprise à un proche (48 avis au total)



QUELQUES NOTES DES ENQUÊTES INTERNES :

Notes attribuées en mars 2025 par nos collaborateurs.

9/10

Relations inter-équipes



8,8/10

Répartition de la charge de travail



8,5/10

Valorisation par le travail



9/10

Communication et transparence



9,3/10

Engagement et implication



Yespark a été une opportunité inattendue pour moi, je ne savais pas qu'en arrivant stagiaire j'aurais la possibilité de devenir manager. L'ambiance est détendue et sympa mais ambitieuse et exigeante, c'est un équilibre qui permet de travailler avec bonne humeur en progressant rapidement.

MARCO SILVANO - RESPONSABLE OPÉRATIONS DE L'OFFRE BASIC CHEZ YESPARK.





2025, l'année du 1+1=3.

→ Ensemble, nous avons souhaité incarner notre philosophie d'intégration : **En 2025, nous avons fusionné.** Avec tout ce que cela implique : nouvelle organisation, culture d'entreprise, méthodes et outils de travail, socle social.



R.E.L.I.E.R

Notre guide pour créer une atmosphère positive et collaborative.

- R** **RYTHME**
Exécuter l'intégration entre le 6 février et le 31 mai 2025 au service de la **sérénité de chacun.**
- E** **ÉCOUTE**
Être dans une posture de **remise en question.**
Accepter de s'étonner et de s'enthousiasmer de ce que l'autre peut nous apprendre.
- L** **LISIBILITÉ ET TRANSPARENCE**
Éviter les tergiversations en étant clairs sur le projet et les décisions prises.
Être authentiques et transparents dans la **diffusion de l'information.**
- I** **INCLUSION ET RESPECT**
Respecter les personnes, leurs parcours, leurs différences et toujours essayer de se mettre dans les baskets de l'autre.
- E** **ÉQUIPE ET COOPÉRATION**
Travailler en équipe avec un haut niveau de conscience des dépendances entre nous.
- R** **RÉALISME**
Décider et trancher **sur la base d'éléments tangibles** même si imparfaits ou incomplets.



Nos domaines d'actions pour faire de cette fusion un succès :

1

Former une seule team.

Un accueil feel good des Zenparkeurs.

- Un **après-midi d'accueil** dédié avec déjeuner et activités team building.
- **57 parrains/marraines** attribués.
- **31 troncs communs** et sessions de formations organisés.

Une harmonisation de nos pratiques.

- De notre politique de **télétravail**.
- De nos bureaux avec la mise en place d'un **coworking** alterné par équipe.
- De nos **outils collaboratifs** et rituels de travail.

Des sessions d'entreprise communes.

- **Réunions projets et reportings** : 1h30 toutes les semaines pour présenter les avancées et les projets liés à l'intégration.
- Une session de **roadmap** pour balayer les priorités liées à la fusion et les grands axes stratégiques.



J'ai eu la chance d'intégrer le poste de Global Brand & Communications Manager grâce à une opportunité en interne lors du rachat – pour mon plus grand bonheur. Yespark, c'est aussi ça : croire en ses collaborateurs et leur donner les moyens d'évoluer. La passion, l'énergie et l'humain sont au cœur de tout ce qu'on construit ici.

CLARA - BRAND & COMMUNICATIONS MANAGER CHEZ YESPARK, ANCIENNEMENT TEAM LEAD CUSTOMER SERVICE CHEZ ZENPARK





Nos domaines d'actions pour faire de cette fusion un succès :

2

Informier et accompagner les collaborateurs dans la réorganisation.

Nous leur avons demandé leur avis !

- ➔ Dans un baromètre dédié à l'intégration, les collaborateurs évaluent leur **épanouissement** durant cette phase à **7,8/10**.

Nous avons pris le soin d'accompagner chaque Zenparqueur dans sa nouvelle aventure pour garantir leur épanouissement à court et long terme.





Nos domaines d'actions pour faire de cette fusion un succès :

3

Favoriser la cohésion grâce à des actions d'office management.

Vivre nos premiers team buildings.

Des temps d'équipe pour faire connaissance et poser les jalons de notre culture commune.

- Une après-midi d'intégration le jour J avec déjeuner pour se faire connaissance, participer ensemble à un **"Yespark-Zenpark trivial pursuit"** et présenter les prochains jalons de l'intégration. Mars 2025
- Une **après-midi pétanque** pour fêter ensemble la fin de la première phase d'intégration. Juin 2025

Créer des challenges d'équipe engageants et engagés.

Des événements pour favoriser la cohésion d'équipe et les pratiques écoresponsables.

- Challenge **Mobilités Douces** pour encourager toute forme de déplacement responsable. Juin 2025
- Lancement de la communication pour participer à la **course Odyssea** mi-juin 2025 : renforcer la cohésion et le bien-être à travers une course éco-responsable et solidaire. Juin 2025

Green is the new Pink.

Des actions concrètes pour un impact positif, pérenne et collectif.

- Lutter contre la **précarité menstruelle** : collecte de protections périodiques du 4 mars au 4 avril 2025 pour l'association Règles Élémentaires. Mars-Avril 2025
- Sensibiliser chacun à **l'impact environnemental** et encourager des **gestes concrets** pour le réduire au quotidien : impression et affichage de Posters de Vert. Juin 2025



Aller + loin pour la diversité et l'inclusion en 2025 et au-delà !

Mise en œuvre d'une politique
Diversité et Inclusion structurée

Charte d'éthique : Plan d'action égalité des chances, basé sur les valeurs écrites de Yespark.

Désignation d'un référent D&I - veille et formation pour promouvoir les meilleures pratiques en interne.

Actions Diversité et Inclusion de
sensibilisation de nos équipes

Formation aux **pratiques inclusives et non-discriminatoires** à destination des équipes.

Atelier en **réalité augmentée** pour sensibiliser les collaborateurs à la **discrimination** dans le monde du travail.



Le Comité recommande de :

- Bien **sensibiliser tous les collaborateurs** sur les différentes notions qu'implique la politique Diversité et Inclusion (biais, genre, diversité, égalité, éthique... etc.)
- Ancrer la stratégie **Diversité et Inclusion** dans la culture managériale.

**6. Se dépasser
chaque jour
pour aller plus
loin que nos
4 engagements.**



Se dépasser chaque jour pour aller plus loin que nos 4 engagements.

Équiper nos bureaux avec des matériaux recyclés ou de seconde main.



À l'occasion de notre déménagement en juin 2024, notre squad "Déménagement" a tout mis en oeuvre pour aménager nos bureaux avec des matériaux et mobiliers recyclés ou de seconde main.

- ✓ Réutilisation du **mobilier existant** (ex : bancs, phonebooth, meubles, décorations).
- ✓ Achat de **chaises de salle de réunion d'occasion** (via Bluedigo) et de fabrication éco responsable (avec La chaise française).
- ✓ Achat d'une **phonebooth** supplémentaire éco-conçue.
- ✓ Acquisition de 44 chaises de bureau de **seconde main** remises à neuf.
- ✓ Équipement de notre cafétéria avec des chaises en **plastique recyclé** effet terrazzo et plateaux de table en bois de forêts éco gérées.



Réduire l'impact écologique de nos bureaux grâce à des matériaux responsables et à l'économie circulaire.

Sensibiliser nos collaborateurs à l'impact environnemental de leur quotidien au travail.



Sensibiliser nos collaborateurs.

- Formation et sensibilisation des collaborateurs aux **enjeux environnementaux** via des ateliers comme la Fresque du Climat et la Fresque de la Mobilité.
- Restitution des conclusions du **bilan carbone** 2025 et organisation d'un atelier pour faire émerger des **pistes d'amélioration** à adopter collectivement.

Les rendre ambassadeurs de notre engagement dans leurs missions.

- Création et application d'une **charte d'achats responsables** et relations fournisseurs.
- Sourcing responsable des éléments utilisés dans nos différents produits.
- **Recyclage** des éléments de notre Yesbox.
- **Réutilisation** de la signalétique obsolète.

Organiser des événements de sensibilisation pour nos collaborateurs.

- Organiser une **journée végétarienne** en décembre pour apprendre à **cuisiner végétan**.
- Coordonner un **vide dressing** pour donner une seconde vie aux vêtements de nos collaborateurs. Et mise à disposition d'une boîte de dons pour **Emmaüs**.
- Promouvoir la solidarité en organisant une **collecte de cadeaux** en fin d'année à destination des enfants de **l'hôpital Necker**.

Les rendre acteurs au quotidien dans leur vie au bureau.

- Accompagnement pour **limiter le plastique** à usage unique.
- Mise en place d'une procédure pour encourager les collaborateurs à s'équiper de **contenants en verre** pour leurs déjeuners à emporter.
- Directives incitatives pour la **climatisation et le chauffage** et distribution de plaids en libre service pour les plus frileux.
- Installation de **stores** pour limiter les déperditions de chaleur en hiver et de fraîcheur en été.



Réduire l'impact écologique de notre activité grâce à des matériaux responsables et à l'économie circulaire.



Pleins phares sur le sourcing de notre technologie.

71 %



C'est le chiffre de nos parkings étant actuellement équipés de notre **technologie Connect**, nous avons à cœur de réaliser un sourcing responsable de nos équipements techniques. Nos récepteurs GSM sont **fabriqués en Vendée** (85) par notre partenaire Intratone. Cette entreprise est un acteur historique du territoire vendéen depuis plus de 20 ans et nous sommes fiers de participer avec eux au **maintien de cette filière** industrielle sur le territoire.



Nous collaborons aussi avec la société Dormakaba France qui nous fournit nos claviers alphanumériques.

Ecovadis Gold

Dormakaba promeut une responsabilité durable sur sa chaîne d'approvisionnement. La majorité des éléments de notre **Yesbox sont recyclables** (équipements électroniques). Pour recycler nos équipements en fin de vie nous faisons appel à l'éco-organisme Ecosystem habilité par l'Etat pour la **collecte et le recyclage** des D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques).

Ce partenaire nous permet d'assurer une **traçabilité sur la chaîne de traitement de ces déchets** qui sont ainsi majoritairement recyclés en France (et dans quelques pays limitrophes). Ecosystem garantit aussi un **haut niveau de traçabilité** via la production de bons d'enlèvements avec le poids réel des déchets collectés ainsi que la filière de traitement utilisée. Le recours à Ecosystem nous assure enfin un taux de recyclage de plus de **80% des D3E** (Déchets d'Équipem).



(Re)penser le cycle de vie de nos outils technologiques pour limiter leur impact écologique.

Se dépasser chaque jour pour aller plus loin que nos 4 engagements.

Confier le bien-être de nos collaborateurs à des entreprises adaptées.



Juin 2024

Mise en place de paniers de saison "100% handicap" avec Refruiting.



- Entreprise adaptée, Refruiting emploie **55% de salariés en situation de handicap**.
- Depuis juin 2024, tous nos collaborateurs bénéficient chaque semaine des **fruits de saison**, d'origine France, provenant d'ESAT-EA d'Ile de France. Toutes les box sont **100% recyclées et réutilisables**.

Juin 2024

- Yespark travaille avec **Les Joyeux Recycleurs** depuis juin 2024 pour trier et recycler le papier et le plastique, mais aussi le marc de café.
- Nous avons choisi Les Joyeux Recycleurs pour son projet social : **80%** de leurs salariés sont recrutés en fin de parcours **d'insertion professionnelle**, puis formés et accompagnés sur le long terme.

Déploiement d'un tri sélectif doublement engagé avec **Les Joyeux Recycleurs**.



Défendre des achats office management raisonnés et engagés pour l'emploi durable, la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi et le **bien-être** des collaborateurs.

Se dépasser chaque jour pour aller plus loin que nos 4 engagements.

Prendre le virage du numérique responsable.



Sobriété numérique



- Priorité continue à l'**optimisation** de notre infrastructure et de nos interfaces, dans une logique d'expérience utilisateur et de **rationalisation**.
- Diminuer notre empreinte en choisissant des serveurs GreenTech européens engagés dans le **bas carbone et les énergies renouvelables**.

*KPI : Fin juillet 2025, Google considère que **66% des URL de Yespark** et **98% des URL de Zenpark** ont un temps de chargement optimal (Google Search Console)*

- Auditer régulièrement nos deux plateformes. Mettre à niveau l'infrastructure **zenpark.com** depuis l'intégration pour obtenir le score A+.
- Sensibiliser nos collaborateurs au **phishing** et rédaction d'un guide de détection d'incidents de cybersécurité
- Recenser nos outils utilisés afin de déterminer leur niveau de sensibilité et **piloter les revues d'habilitations**.
- Se protéger d'une assurance **cyberattaque** via **Dattak.io** - score de 82/100.

Cybersécurité



Protection des données



- Héberger nos serveurs en France sur les datacenters d'Outscale (Dassault Systèmes), garantissant un **haut niveau de sécurité** avec la certification ISO 27001.
- RGPD : harmonisation de nos pratiques RGPD suite à l'intégration et mise à jour du **recensement de nos outils** manipulant des données personnelles.



S'engager pour un numérique responsable, souverain et sécurisé.



Sobriété numérique



Le **digital** est au cœur de notre proposition de valeur. Nous nous employons à **maîtriser** notre empreinte **environnementale numérique**.

Scaleway

Datacenter **zéro carbone** alimenté exclusivement par de l'énergie hydroélectrique.

30 à 40 % d'énergie en moins consommée par rapport à un datacenter traditionnel grâce à la suppression de la climatisation.

100 % éolien et hydraulique sur l'ensemble des datacenters.

Hetzner

100 % d'énergie renouvelable et propre production solaire.

Refroidissement par **air extérieur**.

Systèmes de **stockage d'énergie** pour une autonomie complète.

OVHCloud

100 % des serveurs démontés et réutilisés dans la chaîne d'approvisionnement.

92 % d'énergie renouvelable avec un objectif de 100 % bas carbone d'ici 2025.

Pionnier du **refroidissement liquide** depuis 2003.

Migrer nos DNS vers un cloud certifié :

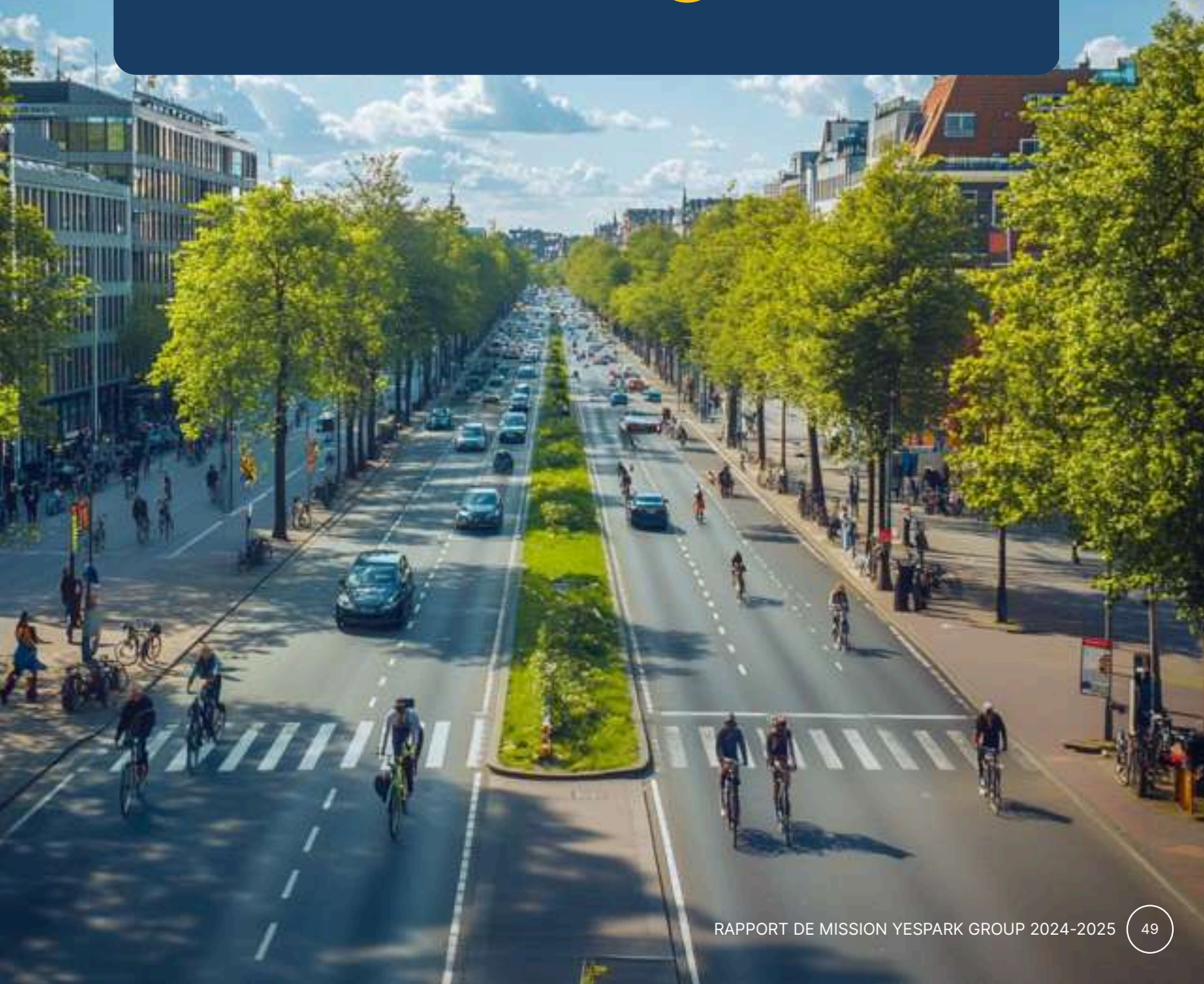
Infomaniak

- 100 % de récupération de chaleur pour chauffer **6 000 logements** Minergie-A par an.
- Double compensation carbone : **200% des émissions de CO₂** compensées depuis 2007.
- Serveurs **prolongés à 15 ans** : durée de vie maximisée (vs 7 à 10 ans en moyenne) pour limiter l'impact de fabrication.
- **Certification B Corp™**, ISO 14001 et ISO 50001 (management environnemental et énergétique).



Le **digital** est au cœur de notre **proposition de valeur**. Nous nous employons à maîtriser notre **empreinte environnementale numérique**.

7. Notre **impact** **en 2025,** **en chiffres,** **en graphiques** **et en images.**

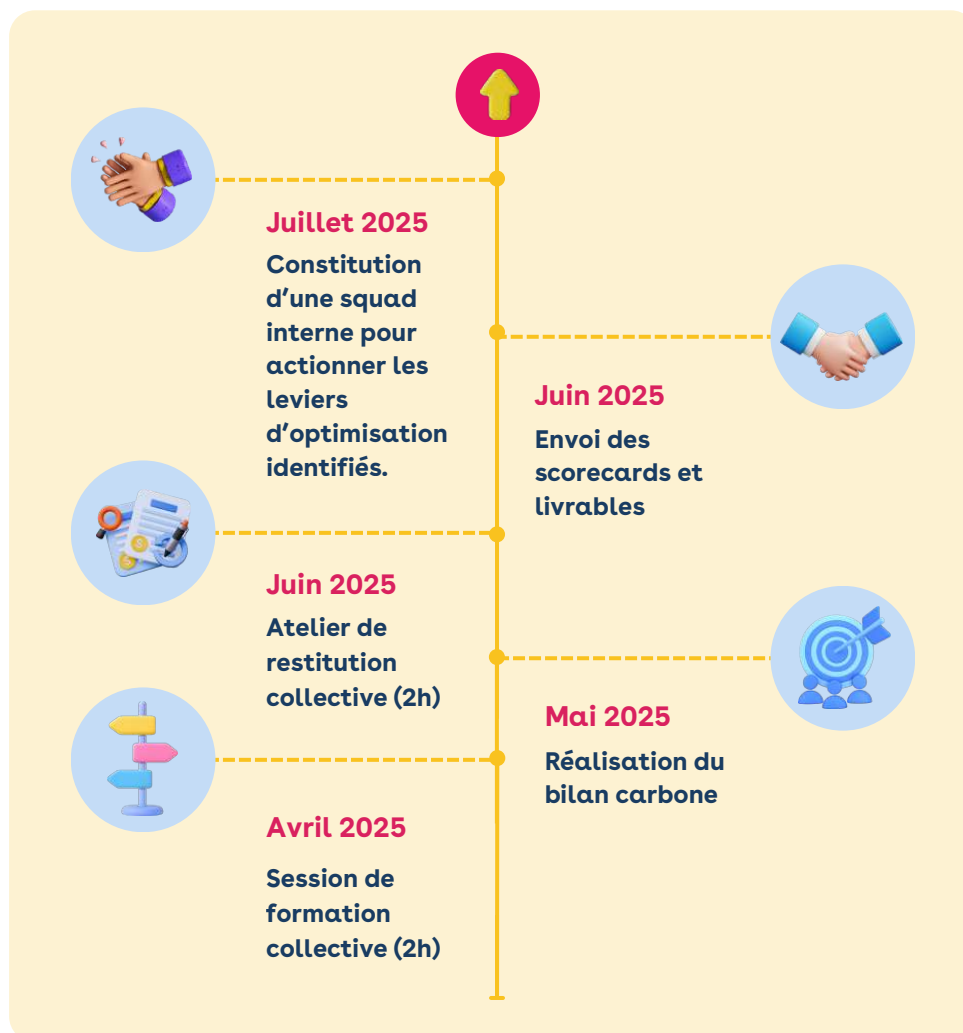


Notre bilan carbone



Bilan carbone réalisé par Carbon Cutter

- Carbon Cutter (anciennement Magelan) est un cabinet de conseil et un organisme de formation spécialisé sur les **enjeux climatiques et environnementaux**.
- Carbon Cutter propose un **bilan carbone** via un outil open source, en s'appuyant sur les méthodologies reconnues comme le GHG Protocol. Le GHG Protocol est un cadre international qui guide les entreprises dans **la comptabilisation et la gestion de leurs émissions de gaz à effet de serre**, en distinguant les émissions directes et indirectes.



Notre bilan carbone



596 tCO₂e

En 2024, notre empreinte carbone s'élève à près de 596 tCO₂e



7 tCO₂e

Par Yesparkeur*

*Sur la base d'un effectif moyen de 85 ETP en 2024

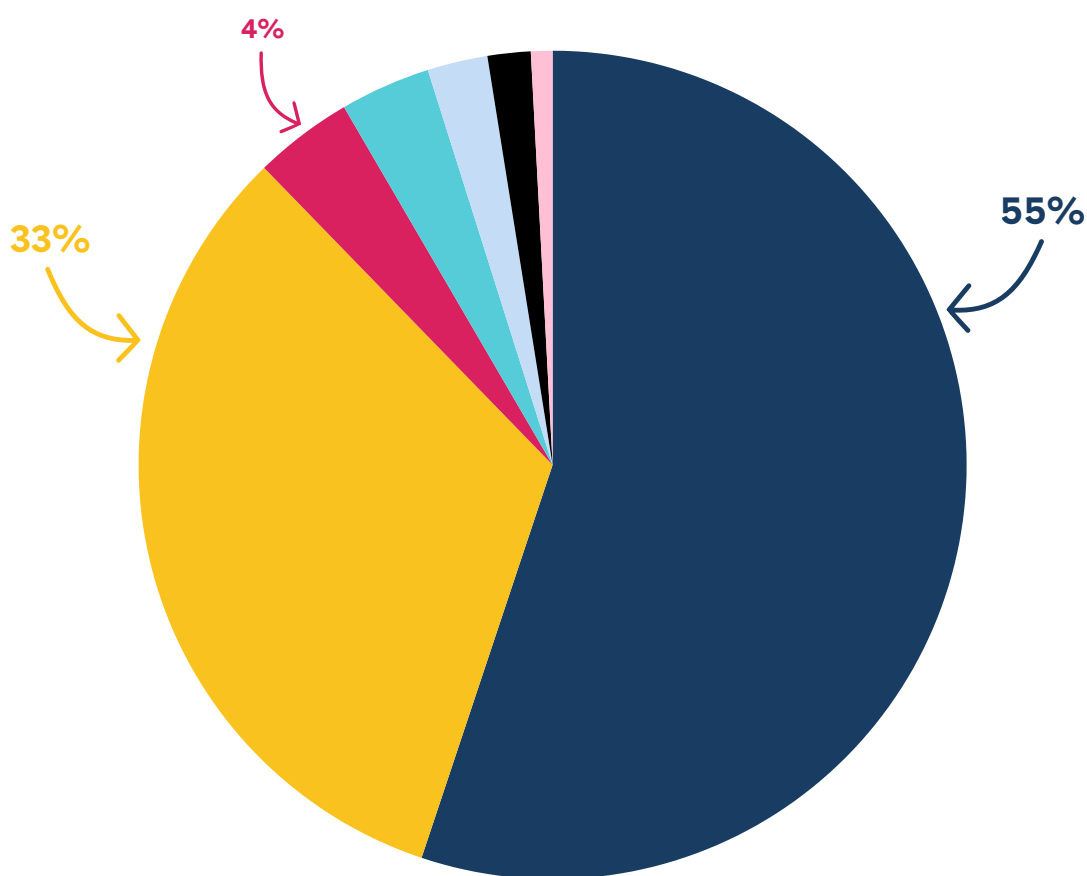
8,5 kgCO₂e

Par place de parking par an*

*Sur la base d'une moyenne de 70 000 places de parking opérées en 2024



Notre bilan carbone présente des résultats encourageants, et ce, malgré une année charnière où nos enjeux internes ont monopolisé nos priorités RSE.



● Parkings opérés

● Achats de services et autres biens

● Numérique

● Vie de bureau

● Déplacements

● Immobilisations

● Consommation d'énergie et fluides

Nos fiertés

Un modèle bas en carbone par nature :



- Le cœur de métier de Yespark – mutualiser des **parkings déjà existants** – évite la construction de nouveaux ouvrages.
- La mise à disposition de **bornes de recharge** et de stationnements vélos sécurisés contribue directement à une mobilité individuelle **décarbonée**.

Un troisième bilan carbone complet :



- Démarche structurée et continue de mesure de l'impact, **conforme aux normes** (ISO 14064-1, Bilan GES, GHG Protocol).
- Nous avons atteint la maturité sur la **mesure des émissions**.

Une empreinte maîtrisée au poste de travail :



- Les émissions par salarié sont **relativement faibles** (~7 tCO₂e/ETP).
- Notre empreinte est **bien répartie**, sans poste massivement décalé par rapport à la norme.

Un engagement sur un plan climat :



- Des **actions concrètes et pilotées avec objectifs**, KPIs, responsables désignés ont été listés.
- Quatre axes de travail ont été identifiés : **numérique, fournitures, déplacements, vie de bureau**.

Nos cailloux dans la chaussure



Un scope 3 ultra-dominant (98%) :



- Forte **dépendance aux émissions indirectes**, plus difficiles à maîtriser et réduire.

Nos fournitures pour nos parkings = 55% des émissions :



- **Impact fort** des Yesbox, signalétiques, bornes.
- Nous avons déjà identifié des **leviers d'action** (réduction du nombre de boîtiers, sourcing local, recyclage), mais ils ne sont pas encore mis en œuvre.

Le poids de la publicité digitale :



- **Google Ads = poste majeur du scope 3** (85% des émissions "achats de services") avec peu de leviers internes à ce stade.

Déplacements des collaborateurs à surveiller et anticiper :



- Faible aujourd'hui (2%) mais risque identifié si les **déplacements en avion augmentent**.

Contribution encore non mesurée :

- Le modèle Yespark est **favorable à la transition**, mais sa contribution nette n'est pas encore démontrée ni quantifiée.
- C'est l'un des chantiers **prioritaires** à court terme.

Notre cap : réduire nos émissions de -5%/an.



Pour tenir le cap, nous avons dressé quatre thématiques prioritaires :



1. Promouvoir une politique de déplacements durables.



2. Aller vers plus de sobriété numérique.



3. Repenser le cycle de vie de notre signalétique.



4. Promouvoir des habitudes engagées dans les bureaux.

Chaque thématique a fait l'objet d'une déclinaison sous forme de "pour action".
Et, pour chaque action, notre squad "RSE" a défini :



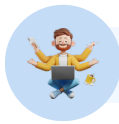
Un **objectif** d'impact.



Un **indicateur** de suivi du déploiement.



Une **date** butoir.



Un **responsable** pour mener l'opération.



“La trajectoire a été tenue et l’entreprise s’apprête à renouveler cet effort l’an prochain”

Le regard du Comité de Mission

Cette année, au fil de nos échanges au sein du Comité et avec la direction de Yespark, nous avons pu nous rendre compte de la **réalité de l’engagement de l’entreprise** au regard de sa mission.

Tout d’abord, nous avons particulièrement apprécié la place que Yespark a donné à ce Comité : une très grande transparence sur les succès et les difficultés, un dialogue franc sur les options, une vraie écoute de la part des représentants de Yespark au sein du Comité. La confiance qui nous a été montrée, en cette période charnière de fusion avec Zenpark, nous a permis de nous sentir à notre tour engagés dans la mission et la réussite de l’entreprise.

En ce qui concerne le suivi de la mission, nous avons apprécié le **pragmatisme** et la **cohérence** de Yespark tout au long de cette année. Depuis que le Comité a été mis en place, la ligne de la Direction est claire : l’atteinte de la mission ne sera possible que si l’entreprise réussit, et par nature, **le succès de l’entreprise est aligné avec le progrès de la mission**. Elle est donc vécue **au quotidien et traduite par des KPI de succès opérationnels clairs** et que nous avons pu suivre au fil des réunions. Cette recherche de cohérence globale est par nature complexe mais semble assumée par les collaborateurs de Yespark, à tous les niveaux. L’accompagnement en transparence de la Direction sur les choix business, même quand le rythme de la startup s’accélère, nous semble un point fort, notamment au regard de l’engagement n°4 : faire en sorte que les collaborateurs soient épanouis dans leur mission.

Les objectifs posés en début d’année n’ont **pas été tous atteints** mais l’entreprise a globalement progressé vers ce cap. Certains ont été simplement **décalés** - sous l’effet du contexte interne et externe - et d’autres **ré-orientés**. Nous conseillons à la Direction d’en amender certains pour qu’ils reflètent mieux les efforts et les progrès. L’idée étant de faire de ce tableau de bord de mission un **outil vivant de pilotage de la réussite de l’entreprise et du progrès de la mission**.

Le lien entre mission et business, c’est un équilibre fragile à construire, constamment. Yespark en est conscient et y consacre du temps et de l’énergie. Nous avons été témoin d’une **vraie envie de progresser, de mieux mesurer, d’être transparent** pour remonter les réalités du terrain sans surqualité et avec sincérité.

En synthèse, notre regard sur cette année : Les objectifs n’ont pas été atteints, mais la trajectoire a été tenue et l’entreprise s’apprête à renouveler cet effort l’an prochain.

Nous sommes confiants sur l’avenir de la mission et reconnaissant envers la Direction de Yespark - devenu Yespark Group - de nous avoir invité à participer à l’aventure.



Comité de mission Yespark

Le regard du Comité de mission sur l’année 2025.

8. Notre **feuille de route** concrète et engagée pour **2026** et **au-delà** !



Notre feuille de route.



Engagement n°1.

Libérer l'espace public du stationnement.



- Poursuivre nos actions de **référencement du patrimoine vacant** existant et de commercialisation pour adresser tous les usages et tous les besoins de stationnement.
- Poursuivre le **dialogue avec les collectivités**, en les impliquant davantage dans l'identification des sites à potentiel fort et en continuant à les inciter à **libérer l'espace public**.



Engagement n°2.

Gérer durablement le foncier souterrain.



- Clarifier la proposition de valeur de **l'offre Relais**, pour en faciliter la compréhension par les usagers.
- Veiller à ce que la logique d'intermodalité soit visible et mesurable.
- Accélérer les tests de **tarification souple**, pour mieux répondre aux usages pendulaires.



Engagement n°3.

Accompagner la transition vers une mobilité plus durable.



- Renforcer notre **offre professionnelle ReCharge** pour clarifier notre offre et adresser les besoins des flottes bas carbone.
- Clarifier nos **indicateurs de mesure** pour cet engagement.



Engagement n°4.

Créer les conditions de l'épanouissement de nos collaborateurs



- Pérenniser un **plan d'événements** internes de sensibilisation à l'impact (ex : cuisine végétarienne, dons, etc.)
- Désigner un référent D&I.
- Mener une campagne de formation et de sensibilisation aux **pratiques inclusives et non discriminantes**.
- Ancrer la stratégie **Diversité et Inclusion** dans la culture managériale.

Aller + loin que nos 4 engagements



→ Promouvoir une politique de déplacements durables.

- Revoir notre politique de **remboursement** des trajets longs. 2025
- Augmenter les **forfaits mobilité durable**. 2025

→ Promouvoir des habitudes engagées dans les bureaux

- Organiser des journées / **semaines végétariennes**. 2026
- Organiser des **événements** dans des lieux engagés et promouvoir une alimentation végétarienne. 2025

→ Aller vers plus de sobriété numérique.

- Réduire le volume de **matériel informatique** nécessaire. 2025
- Acheter systématiquement du matériel **reconditionné**. 2025
- Tisser un partenariat avec une entreprise / association pour **recycler et revaloriser le matériel** informatique déficient ou en fin de vie. 2026 et +
- Fiabiliser nos boîtiers connectés pour **réduire le volume de boîtiers utilisés**. 2026
- Migrer notre dernier serveur vers un **serveur décarboné**. 2026

→ Repenser le cycle de vie de notre signalétique.

- Sourcer des matériaux plus **durables**. 2025
- **Réutiliser** les panneaux Zenpark obsolètes. 2025
- Étudier la possibilité de **recycler les panneaux** ne pouvant être réutilisés. 2026
- Revoir notre signalétique intérieure pour **n'installer que les panneaux nécessaires** au parcours utilisateur. 2025

Merci d'avoir lu ce rapport

Maintenant, cap sur 2026 !